

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2008-03

REUNION DU 11 AVRIL 2008

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE. Le Conseil Municipal a désigné ses représentants auprès :

- de l'Association pour l'Informatisation des Communes de la Région d'Issoire (AICRI) : Mesdames CARRIAS Sandra et HUGUET Josiane, Monsieur LACAS Jean-christophe.
- du Centre National d'Action Sociale (CNAS) : Mesdames CARRIAS Sandra et HUGUET Josiane.

DESIGNATION DU CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE. Le Conseil Municipal a désigné Monsieur MAZEYRAT Michel conseiller municipal en charge des questions de défense.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

Le Conseil Municipal a proposé aux services fiscaux une liste de 12 noms de délégués titulaires et 12 noms de délégués suppléants, afin que cette administration désigne 6 personnes titulaires et 6 personnes suppléantes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2008 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES. Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2008 les taux d'imposition 2007, soit :

- Taxe d'habitation :	13,00 %
- Taxe foncière (bâti) :	15,75 %
- Taxe foncière (non bâti) :	96,50 %

Le produit fiscal 2008 attendu est de 139 557 euros, et les allocations compensatrices de 14 140 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008. Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2008. Le détail est communiqué ci-après.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS . Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :
- Ligue contre le cancer : 100 euros
- Amicale des sapeurs-pompiers : 450 euros
- Coopérative scolaire de Bort l'Etang : 500 euros

VENTE D'HERBE 2008 . Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe. Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

URBANISME : REFORME DE L'URBANISME. Suite à une nouvelle réforme de l'urbanisme, entrée en vigueur le 01/10/2007, toute démolition, toute construction nouvelle (maison, hangar, garage, piscine, abri de jardin), tout aménagement (agrandissement, modification de façade, ravalement de façade, véranda, réfection de toiture) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

Vous pouvez vous rendre sur le site www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr pour consulter cette réforme et télécharger les imprimés nécessaires à la réalisation de la demande.

REUNION PUBLIQUE : Vous êtes invités à venir rencontrer votre Conseil Municipal à la salle des fêtes le samedi 7 juin à 10 heures.

Après la présentation des projets pour la commune, nous serons à votre écoute pour recueillir vos suggestions et répondre à vos interrogations.

Un vin d'honneur clôturera cette réunion.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945. Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 63^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu le jeudi 8 mai à 11 heures, au monument aux morts.

Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

CIMETIERE : Deux bacs poubelles sont à votre disposition dans la cabane près du columbarium pour recevoir les fleurs fanées.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS. L'année 2007 a été une bonne année en matière de tri sélectif sur notre commune. En effet, le poids des emballages recyclables collectés dans les bacs à couvercle jaune a augmenté de 25 % par rapport à l'année 2006. Ce résultat encourageant montre que les consignes de tri sont maintenant assimilées et que le recyclage s'est instauré dans votre quotidien.

Autant de déchets qui n'iront pas en Centre d'Enfouissement Technique et qui pourront connaître une deuxième vie.

Bravo à chaque habitant pour ce geste citoyen qui fait du bien à l'environnement.

Toutefois, nous ne devons pas relâcher nos efforts. En moyenne, 13,50 % du contenu des bacs jaunes est encore refusé au centre de tri.

Attention surtout aux plastiques : seules les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables. Il ne faut pas mettre de sacs, barquettes, films en plastique ni de pots de yaourt dans le bac jaune.

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX. Chaque jour la SPA reçoit de nombreux courriers et appels téléphoniques pour signaler des animaux maltraités ou vivant dans de mauvaises conditions.

N'ayant pas la possibilité de rémunérer des inspecteurs sur tout le territoire, les enquêtes sont confiées à des délégués enquêteurs bénévoles.

Malheureusement, ceux-ci sont en nombre insuffisant.

Si cette cause vous sensibilise, contactez le service des délégués de la SPA au 01 43 80 88 26.

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE.

Lundi de 17 H 30 à 18 H 30.

CINEMA : prochaine séance, salle des fêtes :

- **mercredi 16 avril à 20 H 30, Bienvenue chez les ch'tis, avec Dany Boon, Kad Merad, Zoé Félix.....**
- **lundi 21 avril à 15 H : Alvin et les Chipmunks, comédie, animation pour jeune public.**

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2008, CLSH.

Le centre de loisirs du SIGEP ouvrira ses portes du 15 juillet au 1^{er} août 2008 à la salle des fêtes de BORT L'ETANG et accueillera, comme les années précédentes, les enfants de 6 ans révolus à 12 ans.

Le CLSH fonctionnera de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi.

Les inscriptions tardives ne pourront être prises en compte qu'en fonction des places disponibles.

Les imprimés sont à retirer à la mairie.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 30 AVRIL 2008.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS.

Une première formation de secourisme a eu lieu dans notre commune. 9 personnes ont été formées aux gestes de premiers secours dans une ambiance conviviale. Les certificats d'aptitude à la Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) ont été remis, mercredi 20 février 2008 à la mairie de Bort l'Étang : Evelyne CHAZAL, Sandrine CLOU, Emilie DE CADIER DE VEAUCE, Dominique et Célia THEALLIER, Véronique GONDRAS, Josiane et Alain HUGUET et Michel MAZEYRAT ont reçu leur diplôme en présence de Gilles FERNANDEZ, président de l'Association des Secouristes Français Croix Blanche des Volcans et de Francine PRUVOT, tous deux formateurs et habitants de Bort l'Étang.

Un pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.

Si une formation aux premiers secours vous intéresse ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 04 73 68 30 76 ou l'Association des Secouristes Français Croix Blanche des Volcans 19 rue René MARSSIN à LEMPDES au 04.73.61.70.50.

OPERATION « DIX FERMES A LA FERME » AU VILLAGE DES BLANCHONS.

Les 19 et 20 AVRIL 2008, toute la journée, des producteurs locaux, (bovins, cerfs, ails, miel et dérivés, fromages, vins, escargots, noix, foie gras et magrets de canard, jus de fruits), vous donnent rendez-vous à la ferme du GAEC des Blanchons, village des Blanchons, pour découvrir leurs spécialités, discuter de leur métier et goûter aux produits du terroir.

Une dégustation de cerf à la broche aura lieu le dimanche 20 avril : réservations jusqu'au 15 avril au 06 25 18 63 74 ou 04 73 68 43 38.

LE BUDGET PRIMITIF 2008

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	76 025,00 €
Charges de personnel :	72 631,00 €
Virement à la section d'investissement :	262 880,43 €
Autres charges de gestion courante :	62 742,00 €
Charges financières :	12 500,00 €
Charges exceptionnelles :	1 000,00 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES : 502 778,43 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2007 reporté :	390 572,05 €
Produit du service du domaine :	9 150,00 €
Impôts et taxes :	170 152,00 €
Dotations et participations :	120 335,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

TOTAL DES RECETTES : 720 209,05 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	23 000,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	745 514,33 €
Achat matériel commune :	13 200,00 €
Plan de zonage d'assainissement :	10 000,00 €
Révision du document d'urbanisme :	20 000,00 €
Restauration de la toiture et des vitraux de l'église :	222 720,00 €
Aménagement du centre bourg :	308 594,33 €
Aménagement de la RD 309 en traverse du bourg :	100 000,00 €
Travaux bâtiments scolaires :	65 000,00 €
Signalisation hameaux :	6 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES : 798 514,33 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Excédent d'investissement reporté :	128 175,90 €
Virement de la section de fonctionnement :	262 880,43 €
Dotations :	33 000,00 €
Subventions d'investissement :	374 458,00 €

TOTAL DES RECETTES : 798 514,33 €